

Interview de Monsieur Jean-Daniel Gerber par Philippe Nicolet

DVD, 02 h. 55 min.

Le 08 novembre 2012.

M. Jean-Daniel Gerber est l'ancien secrétaire d'Etat et directeur du Secrétariat d'Etat à l'économie rattachée au Département fédéral de l'économie.

- | | |
|--|--------------|
| - Présentation de Jean-Daniel Gerber par Philippe Nicolet. | 00 : 00 : 00 |
| - Ses origines et sa famille. | 00 : 53 : 00 |
| - Son éducation protestante. | 00 : 02 : 02 |
| - Les valeurs familiales inculquées : | 00 : 03 : 04 |
| 1) L'aide au prochain. | |
| 2) Ne pas choisir la facilité. | |
| 3) Le recours à la prière en cas de danger ou de peine. | |
| - Sa scolarité. | 00 : 05 : 29 |
| - La culture horlogère. | 00 : 07 : 48 |
| - Ses intérêts de jeune garçon. | 00 : 08 : 30 |
| - Garçon sociable, plutôt timide et gentil. | 00 : 10 : 40 |
| - Pas de plan de carrière. Jean-Daniel Gerber n'a jamais su ce qu'il voulait devenir. | 00 : 11 : 45 |
| - Ses études en économie politique. | 00 : 12 : 13 |
| - La place et l'importance de la politique dans la famille : la question jurassienne. | 00 : 12 : 45 |
| - Le clivage entre le Jura protestant et le Jura catholique. | 00 : 15 : 00 |
| - Roland Steilig (?) et sa lutte pour le Jura bernois. | 00 : 15 : 18 |
| - La place des partis politique dans sa famille et dans sa vie. | 00 : 16 : 40 |
| - Le début de sa carrière au sein de la division du commerce (1973-1975) : | 00 : 18 : 39 |
| 1) Secrétaire d'Etat au SECO : mise en œuvre des accords du libre-échange et le développement des pays du Tiers-Monde. | |
| - Le CAT (devenue à présent l'OMC, « Organisation Mondiale du Commerce »). | 00 : 23 : 00 |
| - L'AELE. | 00 : 23 : 18 |
| - Jean-Daniel Gerber, assistant de Sommaruga et de Blanckart. | 00 : 26 : 39 |

- L'adhésion de la Suisse à l'UE. 00 : 28 : 49
- « La Suisse est un flot au milieu de l'Europe ». 00 : 32 : 00
- Les discussions « inofficielles » avec Sommaruga (« homme de cœur ») et Blanckart (« très intellectuel »). 00 : 35 : 12
- Les votations de l'EE. 00 : 40 : 23
- La collaboration Blanckart-Delamuraz. 00 : 43 : 00
- L'initiative UDC : « Seuls les requérants venus directement en Suisse peuvent déposer une demande d'asile. » 00 : 48 : 00
⇒ Initiative impossible, car seuls les requérants arrivés en avion pourraient disposer de ce droit. Si l'initiative avait passé Jean-Daniel Gerber aurait démissionné sans attendre pour une question de « conscience ».
- Directeur de l'Office fédérale des réfugiés (OFR), 1997-2004 : 00 : 51 : 30
 - 1) Ses débuts au sein de l'OFR : situation de l'Office très difficile, car fortement critiquée. Même les fonctionnaires ont honte de dire où ils travaillent. Grand besoin de remonter le moral.
 - 2) La politique d'asile de la Suisse comparée à celle de l'UE : comme les deux politiques sont très différentes, la Suisse ne doit pas avoir une « politique d'attraction », si l'Europe « serre la vice », la Suisse se doit de suivre.
- La politique d'asile reste « floue », à l'exemple de la période du conflit yougoslave (et encore aujourd'hui). 00 : 58 : 00
- La problématique du renvoi fait de l'asile et de la migration un problème insoluble : étant donné que l'on ne peut pas régler ce problème, il faut le « gérer ». 00 : 59 : 16
- Combat pour une « harmonisation » des mesures avec les voisins européens. 01 : 01 : 29
- L'incarcération des réfugiés délinquants. 01 : 06 : 38
- L'impossibilité de se cacher en Suisse : les réfugiés illégaux ne dérangent pas, sauf s'ils sont des criminels, s'ils ont des frais médicaux à couvrir et lorsqu'ils sont à l'assistance sociale. 01 : 08 : 15
- Le problème des trafiquants de drogue au grand jour et de la drogue en général : la Suisse est le pays avec le plus grand nombre de consommateurs de drogues, car elle est trop libérale. Jean-Daniel Gerber conseille de prendre exemple sur les pays nordiques qui ont une politique beaucoup plus stricte à cet égard. Selon lui, la répression est l'unique solution. 01 : 10 : 04

- Il ne faut pas croire que la Suisse est un pays conservateur, elle a de nombreuses idées particulièrement innovantes. 01 : 14 : 18
- Une Suisse trop laxiste par rapport à la drogue. 01 : 15 : 00
- Nécessité de fixer un temps pour les réfugiés, sorte de « tentes » temporelles provisoires. J.-D. Gerber désire instaurer une politique limitée dans le temps. 01 : 17 : 13
- La Fondation créée par J.-D. Gerber : « Aide au retour » : réintroduction dans le pays d'origine. 01 : 18 : 00
- 1) Gérée par le service social international de Genève.
- 2) 200'000 .- par ans.
- La libre-circulation des personnes. 01 : 20 : 24
- Le cas des Roms. 01 : 26 : 54
- La crise financière et la Suisse. 01 : 30 : 44
- Une union monétaire avant une union tout court : absence de coordination économique. 01 : 32 : 00
- Ne pas adopter l'euro afin de garder sa liberté, grâce à la dévaluation. 01 : 36 : 24
- Le développement économique et la résolution de la crise européenne. 01 : 44 : 23
- La situation européenne (mauvaise) et la situation mondiale (exceptionnelle). 01 : 45 : 00
- La fin des politiques primitives avec l'ouverture du pays sur le monde grâce aux possibilités d'informations. 01 : 48 : 08
- Sa collaboration avec Mr. Blocher : 01 : 50 : 00
- 1) Points négatifs : J.-D. Gerber ne serait pas resté travailler avec lui, car Mr. Blocher n'était pas disposé à communiquer : lors des « brainstorming », il savait déjà la solution qu'il voulait entendre. De plus, son esprit était centré sur la « mission », alors que pour J.-D. Gerber l'humanité primait.
- 2) Point positif : J.-D. Gerber s'est inspiré de sa façon très directe et décidée de diriger.
- Souvenirs des 10 (ou 11) votations de gagner : quoique chaque fois le sujet voté était très controversé, J.-D. Gerber gagne la votation grâce à l' « équilibre » : « Le Suisse n'apprécie pas être confronté à des sujets où l'équilibre ne s'y trouve pas ». 01 : 56 : 00
- La recherche de l' « équilibre » : influence de la Banque mondiale européenne (BME). 01 : 58 : 35
- Directeur exécutif au sein du Conseil de la BME. 02 : 01 : 16

- Ses débuts à la BME : 1^{er} directeur suisse. 02 : 04 : 16
- Les initiatives de la BME. 02 : 08 : 28
- Le financement de la BME. 02 : 11 : 24
- L'administrateur de la BME est libre de défendre son point de vue, il n'est pas tenu de défendre son pays d'origine. 02 : 12 : 50
- De la BME à l'OFR. 02 : 16 : 10
- Souci de réputation. 02 : 19 : 50
- Travailler au crédit suisse. 02 : 20 : 12
- Toujours « aller là où ça ne va pas ». 02 : 21 : 41
- Président de la SIFEM (« Swiss Investment Fund for Emerging Markets »). 02 : 22 : 00
- Président de la Société suisse d'utilité publique. 02 : 23 : 21
- Le cas des Banques en Suisse : reproches justifiés ou guerre économique ? 02 : 24 : 35
- Les accords Suisse : la réussite des bilatérales et l'échec des accords agricoles et des accords de libre-échange sur le service. 02 : 27 : 28
- Le peuple suisse n'est pas prêt à tout accepter. 02 : 39 : 43
- L'autonomie de la Suisse. 02 : 42 : 11
- La Suisse dans 30 ans ? Nécessité de rentrer dans l'UE afin de ne pas devenir le « Monaco de l'Europe ». 02 : 43 : 22
- Ses projets personnels. 02 : 50 : 00